

I.R.E.J.

Institut régional d'expertise judiciaire

Compagnies d'experts membres de l'IREJ

Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai
Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai
Section régionale du Collège national des experts architectes français
Section Amiens-Douai-Reims de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice
Association amicale des membres des professions de santé, experts près la cour d'appel de Douai

LES MISSIONS PENALES, COMPLEXITE ET POSTURE DE L'EXPERT

* **public concerné** : ce stage d' 1/2 journée s'adresse aux experts judiciaires inscrits sur une liste de cours d'appel désirant approfondir les règles de procédure particulières de l'expertise pénale.

* **pré requis** : de préférence, être inscrit sur une liste d'experts judiciaires, mais non indispensable.

* **session** : le mercredi 20 mars 2024, après-midi

* **programme** :

- *Les procédures pénales (Police, correctionnelles et criminelles)*
- *La désignation (réquisition, OCE, ..)*
- *La mission (faisabilité, acceptation, délais, échanges avec l'ordonnateur)*
- *Le CD de procédure et le contexte de l'affaire.*
- *La demande d'informations complémentaires*
- *La sécurité physique de l'expert./ Les précautions à prendre / dimension psychologique*
- *Le devis / devis rectificatif/ les coût cachés de l'expertise pénale*
- *Le soit transmis / Sapiteur / Co-expert*
- *Les scellés (réception, bris, manipulation, difficultés techniques, détérioration, reconstitution et réacheminement)*
- *Le rapport d'expertise (plan, rédaction, rapport d'étape, conclusion)*
- *La facturation (attestation de mission, contestation d'honoraires, facture, chorus, taxation)*
- *Les assises (citation, organisation de la cour d'assises, déroulement de la déposition, mémoire)*

* **formateur** : Sami KODIA, expert près la Cour d'appel de Douai

* **objectif** : maîtriser la procédure de l'expertise pénale

* **méthode pédagogique et évaluation** : la formation s'appuie sur un diaporama et des documents remis aux participants, elle se termine par un questionnaire sous forme de quizz permettant de contrôler les connaissances acquises

prix d'inscription : 170 € (155 € pour les membres d'une compagnie membre de l'IREJ)

* **lieu** : Hôtel L'AQUARIUM de Fresnes-les-Montauban (autoroute A1), de 14 heures à 18 heures

* **modalités d'inscription** :

Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

Technoparc FUTURA – CS 60082 – 62402 BETHUNE cedex

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement du droit d'inscription sont pris en compte.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)
Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – Technoparc FUTURA – CS 60082 – 62402 BETHUNE cedex
SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr